



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Maricourt tenue le 6 AOÛT à 19h30, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Jean-Luc Beauchemin.

Sont présents :

Conseillère siège 1	Nancy Gagnon
Conseiller siège 2	Serge Turcotte
Conseiller siège 3	Robert Ledoux
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 5	Jason Charland
Conseiller siège 6	Éric Mc Kay

Est absent :

Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 5	Jason Charland

Assiste également à la séance :
Francis Larivière, Directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et présences

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum est constaté par le maire. Il déclare l'ouverture de la séance à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour.

146-2024

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de l'ordre du jour,



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

Il est proposé par le Maire, Jean-Luc Beauchemin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec le retrait du 13.6 Demande de lotissement du lot 1 825 222.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024

147-2024

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal du 2 juillet 2024.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Présentation aux élus

5. Correspondance

148-2024

Revue de la correspondance du mois de juillet 2024. Aucune question.

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte et résolu de porter les correspondances du mois aux archives de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Compte du mois et compte autorisé par le directeur général

149-2024

Il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu que la liste des comptes à payer au 1^{er} août 2024 au montant de vingt-trois mille cent cinquante-et-un dollars et soixante-huit cents (23 151.68\$) et que la liste déposée par le directeur général et greffier-trésorier au montant de vingt-trois mille cinq cent trente-trois dollars et seize cents (23 533.16\$) soient acceptées.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Liste des comptes à payer en date du 1^{er} août 2024

#	Fournisseur	Solde
440	DHC Avocats	388.44 \$
21	Équipement de bureau Pouliot	146.24 \$



**Procès-verbal du conseil
De la Municipalité de Maricourt**

140	Eurofins Environex	150.05 \$
87	Excavation L.G. inc.	5 242.86 \$
86	Excavation Richard Boutillette	10 865.14 \$
567	Matrec	5831.54 \$
371	Ressources naturelles et Forêts	6.00 \$
184	RONA-Matériaux Laverdure inc.	124.21 \$
450	Shell	141.99 \$
590	TENAQUIP	255.21 \$
	Total	23 151.68 \$

Liste compte payer par le Directeur général

Fournisseur	# Factures	Montant
Groupe Environex	986950	191.44 \$
Énergie Ressources	202401563869	36.00 \$
Matrec	N70087011963	2 020.86 \$
Somavrac	SCC-000001155	6 127.94 \$
Coptel	20240701	197.57 \$
Hydro Québec	662202844419	67.84 \$
Hydro Québec	662202844420	498.58 \$
Paperasse	71729	155.91 \$
Paperasse	71797	62.45 \$
Paperasse	71829	136.25 \$
Paperasse	72224	166.60 \$
Paperasse	72220	28.74 \$
Paperasse	72295	62.29 \$
Paperasse	72325	136.25 \$
Paperasse	72713	166.60 \$
Paperasse	72782	63.24 \$
Paperasse	72822	136.25 \$
MRC	202400189	12 642.65 \$
Matrec	N70087003273	635.70 \$
	Total	23 533.16 \$

7. Voirie

8. Résolution et règlement



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

150-2024

8.1 Politique de vente de terrain municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a adopté le 2 avril 2024 la résolution 089-2024 permettant la vente du terrain situé au 1231 Rang 3;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se doter d'une politique encadrant la vente de terrains municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité adopte la Politique de vente de terrains municipaux;

QUE la Municipalité autorise le Maire ainsi que la Direction générale à prendre les arrangements nécessaires pour mettre en vente le terrain en fonction des modalités de la nouvelle politique.

9. MRC

10. Environnement

11. Loisirs

12. Sécurité civile

12.1.1 Programme de formation citoyenne (premiers répondants)

151-2024

ATTENDU QU'un comité intermunicipal regroupant toutes les municipalités du Val-7 se réunit de façon régulière depuis l'automne 2023 pour étudier la possibilité d'instaurer le programme des Premiers répondants dans le territoire;

ATTENDU QUE les membres du comité intermunicipal ont rencontré, pendant cette étude, différents acteurs de la chaîne d'intervention préhospitalière, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux, le CIUSSS Estrie CHUS et d'autres services de premiers répondants;

ATTENDU les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux, conformément au Plan d'action gouvernemental du système préhospitalier d'urgence 2023- 2028, qui favorise la formation des citoyens en matière de premiers soins et d'interventions d'urgence (Axe 1);

ATTENDU QUE les membres du comité en sont venus à la conclusion qu'un programme de mobilisation et de formation des citoyen(ne)s était la mesure la plus réalisable à court terme et la plus susceptible de rallier toutes les sept municipalités concernées par cette étude;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

ATTENDU QUE les municipalités du Val-7 ont décidé de se regrouper afin de mener cette initiative de manière coordonnée pour s'assurer que la formation soit offerte gratuitement et régulièrement à tous les citoyens du Val-7 afin de maximiser la participation et l'accessibilité;

ATTENDU QUE le comité voit, avec le dit programme proposé, la possibilité d'y aller par étapes et de voir l'intérêt des citoyens, non seulement pour l'implantation éventuelle d'un service de premiers répondants, mais aussi pour leur participation personnelle et directe au programme de formation;

ATTENDU QU'il faut doter un poste de coordonnateur du programme de formation, dont le rôle sera de réaliser la planification, l'organisation, la promotion, la mise en œuvre et le suivi des formations et de faire de la recherche de subventions, entre autres;

ATTENDU QUE les coûts estimatifs du programme dans la région du Val-7 sont de l'ordre de 50 000 \$ pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SERGE TURCOTTE APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NANCY GAGNON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE cette résolution soit ainsi adoptée pour officialiser l'engagement de la Municipalité de Maricourt envers le programme de mobilisation citoyenne au sein de la chaîne d'intervention préhospitalière dans les municipalités regroupées du Val-7 en 2025, ce qui comporte les éléments suivants :

- former les citoyen(ne)s aux techniques de premiers soins de base et à l'utilisation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) pour renforcer la capacité de réponse en situation d'urgence et sauver des vies;
- s'assurer d'une couverture complète en DEA accessibles sur l'ensemble du territoire;
- poursuivre la campagne de pression politique soutenue pour obtenir la présence en caserne des ambulanciers sur le territoire.

QUE la Municipalité de Maricourt s'engage à participer pleinement au programme, que ce soit au niveau de la promotion auprès de ses citoyens, du prêt de salles pour la tenue de formation ou par d'autres moyens;

DE prévoir un budget à la Municipalité de Maricourt en 2025 pour s'acquitter des frais associés à ce programme, y compris la rémunération du coordonnateur, l'acquisition de matériel ou de DEA et les frais logistiques;

Adoptée à l'unanimité

12.2 Sécurité incendie



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

13. Divers

13.1 Appel d'offre sur invitation collecte déchets domestiques 2025-2026-2027

152-2024

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 414-2023 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Maricourt a été mis en place en vertu des articles 935 et suivant du Code Municipal;

CONSIDÉRANT QUE la nature et la valeur de l'appel sur invitation respecte le règlement 414-2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité lance un appel d'offre sur invitation pour la collecte de ses déchets domestiques sur son territoire pour les années 2025, 2026 et 2027.

13.2 Appel d'offre sur invitation vidange de fosses septiques 2025-2026-2027

153-2024

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 414-2023 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Maricourt a été mis en place en vertu des articles 935 et suivant du Code Municipal;

CONSIDÉRANT QUE la nature et la valeur de l'appel sur invitation respecte le règlement 414-2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité lance un appel d'offre sur invitation pour la vidange des fosses septiques sur son territoire pour les années 2025, 2026 et 2027.

13.3 Nomination de la firme de vérification comptable pour l'audit de l'année 2024

154-2024

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt doit nommer une firme de vérification pour l'audit 2024;

ATTENDU QUE la municipalité octroi le contrat depuis plusieurs années à la Firme Danny Coderre et qu'elle souhaite poursuivre avec cette firme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon appuyé par le conseiller Serge Turcotte et résolu de donner le contrat pour la vérification comptable de l'année 2024 à la firme comptable Danny Coderre et d'en défrayer les coûts.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

Adoptée à l'unanimité

155-2024

13.4 Contrat CIM – logiciel comptable municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt doit avoir un logiciel comptable pour effectuer ses opérations;

CONSIDÉRANT QUE les coûts du logiciel actuel ont grandement augmentée;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a analysé différents scénarios;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon appuyé par le conseiller Robert Ledoux et résolu de donner le contrat de logiciel comptable à la Coopérative d'informatique municipale pour l'année 2025;

QUE la Municipalité de Maricourt autorise la Direction générale a signé les documents nécessaires à sa mise en place.

Adoptée à l'unanimité

156-2024

13.5 Fonds de soutien aux projets structurants

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite déposer le projet : *Modernisation de la salle communautaire;*

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pris connaissance du guide du demandeur et qu'il considère ce projet comme étant, recevable et bénéfique pour toute sa population ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a eu la possibilité de se prononcer sur les sommes et responsabilités municipales lui incombant et accepte de les prendre en charge.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt dépose une demande de soutien financier de 25 747 \$ au fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François

QUE la Municipalité de Maricourt autorise la Direction générale a signé les documents nécessaires à sa mise en place et à sa reddition de compte:



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

13.7 Mandat pour services professionnels dans le dossier Gestion IsaDan Inc.

157-2024

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a émis en 2021, les résolutions 031-2021, 062-2021 ainsi que 133-2021;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une consultation publique est obligatoire dans le processus de demande d'implantation d'un élevage de porcs à l'engrais dont la production annuelle de phosphore est égale ou supérieure à 19 000 kg sans atteindre 19 200 kg;

CONSIDÉRANT QUE les frais de la consultation publique, organisée par la MRC du Val-Saint-François, sont aux frais du demandeur;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a tenté à de nombreuses reprises de rentrer en contact avec Gestion IsaDan Inc. pour le paiement des frais de consultation publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt mandate la firme DHC avocats afin de recouvrir les frais engendrer par la consultation publique.

14. Regroupement municipal avec le Canton de Valcourt

15. Ressource humaine

15.1 Embauche de Monsieur Shawn Long à titre d'occasionnel à la voirie

158-2024

CONSIDÉRANT QUE le poste d'occasionnel à la voirie est ouvert depuis le 4 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a reçu la candidature de Monsieur Shawn Long;

CONSIDÉRANT QU'une entrevue entre le candidat et le Directeur général a eu lieu;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Shawn Long a une longue expérience en voirie municipale à Maricourt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Maricourt embauche Monsieur Shawn Long à titre d'occasionnel à la voirie à compter de maintenant selon le traitement et les conditions d'embauche convenues avec le Directeur général.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt

15. Période de questions

Début à 19h46

Fin à 20h00

Nombre de questions : 8

16. Levée de la séance

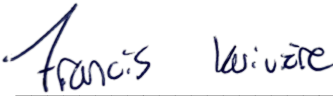
159-2024

La levée de l'assemblée à 20h00 est proposée par la conseillère Nancy Gagnon.

Je, Jean-Luc Beauchemin, maire de la municipalité de Maricourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Luc Beauchemin (Aug 8, 2024 10:48 EDT)

Jean-Luc Beauchemin
Maire



Francis Larivière
Directeur général et greffier-trésorier

8- Procès-verbal du 6 août 2024

Final Audit Report

2024-08-08

Created:	2024-08-08
By:	Francis Larivière (dg@maricourt.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAa4pTGI4I_vK24xSmNOR1BgBrqPpOaqDN

"8- Procès-verbal du 6 août 2024" History

-  Document created by Francis Larivière (dg@maricourt.ca)
2024-08-08 - 2:02:13 PM GMT
-  Document emailed to Jean-Luc Beauchemin (maire@maricourt.ca) for signature
2024-08-08 - 2:02:18 PM GMT
-  Email viewed by Jean-Luc Beauchemin (maire@maricourt.ca)
2024-08-08 - 2:13:54 PM GMT
-  Document e-signed by Jean-Luc Beauchemin (maire@maricourt.ca)
Signature Date: 2024-08-08 - 2:48:43 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2024-08-08 - 2:48:43 PM GMT